



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT loire angers

Le grand **débat national**

Contribution du Conseil de développement Loire Angers au Grand Débat National

Le Conseil de développement Loire Angers

Le Conseil de développement Loire Angers est l'instance de concertation de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole, la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, la Communauté de communes Loire Layon Aubance et du Pôle Métropolitain Loire Angers.

Il rassemble les principaux acteurs économiques, éducatifs, sociaux, environnementaux présents localement.

Espace de démocratie participative à l'échelle du bassin de vie angevin, le Conseil de développement favorise le dialogue de toutes les composantes de la société civile et les invite à imaginer ensemble des solutions sur tous les sujets qui concernent l'avenir de leur territoire.

Ce regard citoyen, complémentaire aux expertises techniques et politiques, vise autant que possible à éclairer les choix des élus sur les politiques à mettre en œuvre.

Le Grand Débat National et l'expression de la société civile

Le Grand Débat National (GDN) souhaité par le Président de la République est une opportunité donnée à tous les Français de s'exprimer.

Les Conseils de développement, depuis leur création il y a 20 ans, rassemblent des représentants de la société civile dans leur diversité, et leur donne la parole sur les sujets intéressant leur territoire pour conseiller les élus et animer des débats citoyens.

Les Conseils de développement ont l'expérience du débat : ils ont des choses à dire et ils savent les dire avec une éthique qui leur est propre et qui fonde leur conception d'une démocratie participative responsable :

- La liberté d'expression,
- L'écoute active
- La construction collective
- Les avis argumentés

Pour ces raisons, le Conseil de développement Loire Angers a décidé de participer au GDN en mobilisant ses valeurs et ses méthodes propres.

Le Grand Débat du Conseil de développement Loire Angers

Il a retenu le principe d'un débat organisé entre ses membres et décidé de revisiter 7 sujets, dont il a traité récemment ou qui font encore l'objet de sa réflexion : précarité-pauvreté, numérique, logement social, démocratie territoriale participative d'une part et climat, mobilité, emploi d'autre part.

Il a décidé de confronter ces sujets abordés au niveau de notre territoire et les 4 thèmes proposés par le GDN : organisation de l'Etat et des collectivités, démocratie et citoyenneté, transition écologique, fiscalité et dépenses publiques.

Le débat s'est tenu le 4 mars 2019 dans le cadre d'une Assemblée plénière du Conseil de développement. Il a permis d'identifier pour chaque thème les mesures par lesquelles l'Etat pourra autoriser, permettre, soutenir, favoriser, faciliter la mise en œuvre de propositions formulées par notre Conseil de développement pour le territoire angevin.

Chaque sujet a été traité par un groupe réunissant une dizaine de participants. Une fiche déjà partiellement remplie, sur la base de travaux antérieurs, a été partagée dans chaque groupe pour permettre d'amorcer la discussion. Les propositions y figurant pouvaient ainsi être confirmées, rejetées, modifiées, complétées et enfin priorisées.

A l'issue des échanges et d'une restitution en réunion plénière, le Conseil de développement a adopté les propositions formulées ci-dessous et donné son accord pour leur transmission aux responsables du GDN et pour leur diffusion aux élus et aux citoyens du territoire Loire Angers.



1^{er} thème - ORGANISATION DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS

MOBILITE – Développer des SOLUTIONS DE MOBILITE pour tous et tous les usages sur les TERRITOIRES RURAUX et entre les TERRITOIRES URBAINS et ruraux, des solutions de MOBILITES DURABLE

Propositions d'actions locales	Mesures d'organisation de l'Etat et des services
<p>DEVELOPPER des INFRASTRUCTURES sécurisées pour les déplacements en VELO entre les lieux d'habitation et les lieux de travail et sécuriser l'existant</p> <p>(pour développer les usages de cette mobilité douce et vertueuse pour le CLIMAT et la SANTE des citoyens)</p>	<p>Rendre obligatoire la mise en place d'un plan territorial vélo</p> <p>Soutenir les COOPERATIONS INTERCOMMUNALES permettant l'optimisation des ressources par la mutualisation des moyens pour développer et sécuriser les infrastructures de déplacement et de stationnement VELO</p>
<p>Mettre en place une AGENCE DES MOBILITES</p> <p>(centralisation de l'information et gestion globale des mobilités sur un territoire (voiries, emplois, solidarités, santé, environnement, numérique, ...))</p> <p>Et CREER des RELAIS DE MOBILITES MULTI-MODAUX sur les centralités (accès à l'information sur les offres et à des offres alternatives à l'autosolisme)</p>	<p>Soutenir les COOPERATIONS INTERCOMMUNALES permettant l'optimisation des ressources par la mutualisation des moyens d'accompagnement des habitants ;</p>
<p>REAMENAGER le territoire pour réduire les déplacements (rapprochement logement / activités / services...)</p> <p>Bâtir un PLAN DE MOBILITE DURABLE OPPOSABLE</p>	<p>Imposer la question de la MOBILITE dans LES DOCUMENTS D'URBANISME et la rendre OPPOSABLE (afin d'avoir des actions de contraintes possibles pour les citoyens à l'égard des collectivités qui ne respecteraient pas leurs engagements en veillant aux dispositions propres à favoriser la cohésion sociale)</p> <p>INTEGRER la question du réseau NUMERIQUE ET LA COUVERTURE HD du territoire dans le cadre du numérique comme une alternative aux déplacements dans l'accès aux droits et de nature à favoriser le TELETRAVAIL</p>
<p>Permettre le développement DE SOLUTIONS DE DEPLACEMENT ALTERNATIVES A LA VOITURE et de MOTORISATIONS DURABLES pour les voitures et les bus</p>	<p>VEILLER à la prise en compte des TRANSPORTS EN COMMUN y compris en milieu rural dans la LOI SUR LES MOBILITES</p> <p>ADAPTER LES REGLEMENTATIONS pour permettre aux nouveaux véhicules de circuler</p> <p>FACILITER les expérimentations à l'échelle d'un territoire : DROIT A L'EXPERIMENTATION par les collectivités locales et par les TPE et PME</p> <p>FACILITER les EXPERIMENTATIONS à l'échelle d'un territoire – Ex : espaces partagés pour le TELETRAVAIL</p>



EMPLOI – Améliorer les conditions d'accès des jeunes aux emplois proposés par les entreprises et les conditions de retour à l'emploi après une période de chômage de longue durée

Propositions d'actions locales	Mesures d'organisation de l'Etat et des services
<p>COORDONNER les acteurs de l'emploi en renforçant les liens éducation-formation-insertion-emploi dans le cadre d'un pilotage régional renforcé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les interfaces (stages, liens, tutorat...) - Développer l'apprentissage <p>Animer l'ECOSYSTEME « entreprises - employeurs-formation – recherche – financeurs - acteurs de l'insertion »</p> <p>Développer les actions communes Constat : cloisonnement important Education nationale, Pôle emploi, Région, Département, Métropole.</p>	<p>EVALUER mais pas dans une logique de contrôle – logique d'accompagnement, de CO-PARTENARIAT avec l'éco-système</p>
	<p>STABILISER LE CADRE LEGISLATIF et assurer un cadre permettant de générer des gouvernances souples (AGILITE socio-économique et juridique) et d'EXPERIMENTER</p>
	<p>DONNER UN POUVOIR DE CO-PILOTAGE renforcé à la REGION tout en laissant place à l'expérimentation locale en fonction des contextes</p>
	<p>ASSURER la FORMATION des agents publics aux outils de management adaptés à l'expérimentation et aux partenariats</p>
	<p>ENCOURAGER le REGROUPEMENT DES ACTEURS pour plus d'EFFICACITE - Ex. « Guichet unique insertion »</p>
	<p>REDEFINIR les recrutements des accompagnants vers l'emploi</p> <p>INTEGRER des REFERENTS « ENTREPRISES / EMPLOYEURS » dans les LYCEES PROFESSIONNELS et à chaque niveau de formation ; à Pôle Emploi. Dispositif d'EVALUATION à chaque niveau de formation.</p>
<p>AGIR pour CHANGER LES REGARDS - sur les demandeurs d'emplois et les bénéficiaires de minima sociaux etc...) sur les offreurs d'emploi ; - entre acteurs (ex : l'éducation nationale et le patronat...) et LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS dans L'ACCES A L'EMPLOI</p>	<p>FAIRE des campagnes de COMMUNICATION régulières sur les actions (parcours avenir en collège.)</p>
	<p>ENCOURAGER les initiatives pour aider à la MOBILITE DES JEUNES (faire en sorte que les jeunes des quartiers soient scolarisés en centre-ville...)</p>
	<p>ETABLIR un SERVICE TERRITORIAL CIVIQUE D'ACCES A L'EMPLOI pour déboucher sur un emploi ou à minima avoir une bonne connaissance de soi et de l'emploi</p>
	<p>DEMULTIPLIER les ACTIONS COLLECTIVES plutôt qu'individuelles pour développer la confiance en soi et aux autres - Ex : Essai transformé pour l'emploi</p>
	<p>Renforcer le recours aux CLAUSES SOCIALES dans les marchés publics</p>
	<p>VALORISER les opérations qui développent l'accès à la lecture et au calcul. RENFORCER la maîtrise des savoirs de base. Porter les efforts sur la PREVENTION DU DECROCHAGE SCOLAIRE.</p>
<p>DEVELOPPER dans les cursus de formation la connaissance des métiers et des emplois (ex d'outils : forum de l'emploi, visites de sites, échanges avec des professionnels, ...)</p>	<p>ENCOURAGER LES COLLECTIVITES A SOUTENIR LES INITIATIVES afin de faire connaître les métiers et les parcours de formation</p>
	<p>PROMOUVOIR de véritables FORUMS METIERS avec présence physique des entreprises - Ex. Place aux gestes (Nantes)</p>
	<p>DEVELOPPER les FORMATIONS EN ALTERNANCE et type BTS</p>
	<p>DEVELOPPER LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE des ENSEIGNANTS et professionnels de l'éducation et l'orientation sur la connaissance de l'entreprise et des métiers (stages en entreprise etc.)</p>
	<p>DEVELOPPER dans les PROGRAMMES SCOLAIRES depuis le plus jeune âge la CONNAISSANCE DES METIERS - « Jeu des sept métiers »</p>
<p>AIDER A CREER DES PLATEFORMES NUMERIQUES</p>	<p>PERMETTRE la généralisation des OBSERVATOIRES ET PLATEFORMES communes avec GEOLOCALISATION DES EMPLOIS et des demandeurs d'emplois (emploi très conditionné par la proximité géographique)</p>



efficaces – la donnée comme ressource territoriale – le TERRITOIRE INTELLIGENT DE L'EMPLOI	SOUTENIR la création d'un site de rencontre (échelle régionale) entre demandeurs et offreurs - Intervertir « demandeur » et « offreur » d'emploi / inversion des rôles Et accès aux stages, aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation pour les jeunes et les personnes en reconversion
--	--

TRANSITION – Préserver la qualité de vie des habitants face aux changements climatiques

Propositions d'actions locales	Mesures d'organisation de l'Etat et des services
Elaborer et mettre en œuvre des politiques territoriales de transition écologique – Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	CONFIER AUX REGIONS le suivi de la mise en œuvre de la politique de TRANSITION ECOLOGIQUE au travers des PCAET.
	S'APPUYER sur les collectivités territoriales – locales et régionales – pour mettre en œuvre la politique nationale de transition écologique via les PCAET
DEVELOPPER le droit à l'expérimentation en matière de réglementation (ex : politique de traitement des déchets, ...) et de financement (ex : mobilisation de l'épargne locale...).	ORGANISER LA TRANSVERSALITE des services de l'Etat dans les compétences concernées
	AUTORISER un DROIT A L'EXPERIMENTATION ou à la DEROGATION AUX REGLES SIMPLIFIER ET DECENTRALISER ces procédures (sous principe de subsidiarité et avec un contrôle, par ex. des préfets). Définir une limite à l'expérimentation, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (dont les autorités locales).
ASSURER la diffusion nationale des initiatives locales innovantes en termes de méthodes et de solutions (économie d'énergie, mobilités alternatives, économie circulaire, en pédagogie du changement de comportement...) auprès des décideurs publics et privés, des associations, de la population.	CREER un observatoire local de la transition écologique
	LABELLISER ET RECOMPENSER les innovations exemplaires
	MOBILISER davantage les élus en les informant
PRIORISER la rénovation énergétique du patrimoine existant, collectif et individuel, public et privé (industriels et entreprises), et adopter des financements adaptés avec une volonté d'efficacité, d'exemplarité et de justice sociale et fiscale.	CONSOLIDER le rôle des gestionnaires de biens (notaires, financeurs, agents immobiliers) pour garantir la rénovation énergétique lors des transactions.
	FAIRE APPLIQUER LA LOI - les obligations, par exemple la transmission du DIUO par le gestionnaire de biens immobiliers (via formation).



DEMOCRATIE TERRITORIALE PARTICIPATIVE : Associer les citoyens aux processus d'élaboration des politiques publiques et des projets

Propositions d'actions locales	Mesures d'organisation de l'Etat et des services
<p>FAVORISER le développement de la démocratie participative dans les territoires.</p>	<p>MIEUX ORGANISER la possibilité pour les collectivités territoriales de recueillir l'avis des citoyens sur les sujets intéressant leur territoire ou leur quartier.</p>
	<p>RENFORCER l'exemplarité de L'ETAT en s'appuyant sur la négociation et pas seulement sur la consultation.</p>
	<p>RAPPROCHER LA DECISION DU CITOYEN (notion de subsidiarité, décentralisation) et répartir les moyens en fonction</p>
	<p>DEVELOPPER les consultations citoyennes dans le domaine des décisions concernant la transition écologique : développement durable, environnement, urbanisme, aménagement, déplacements, modes de consommation ; -dépenses de fonctionnement et d'investissement, budgets participatifs tarification et gratuité des services publics, fiscalité, ...</p>
	<p>INTRODUIRE L'EDUCATION A LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE dans les programmes scolaires.</p>
<p>VEILLER à l'application par les collectivités de la législation relative aux instances de démocratie participative dans les territoires et les quartiers.</p>	<p>CONTROLLER que les conseils citoyens (Loi du 21/02/14), conseils de quartier (Loi du 27-02-02), conseils consultatifs locaux (L2143-2 CGCT), conseils de développement dans les EPCI de plus de 20 000 habitants (Loi du 7/08/15) sont bien créés et disposent de moyens suffisants pour fonctionner dans de bonnes conditions.</p>
	<p>REALISER DES EVALUATIONS régulières de l'application des lois (évaluation par le Sénat par exemple)</p>
	<p>ADAPTER LES LOIS ET DECRETS aux réalités territoriales</p>
<p>CREER des passerelles / des liens entre les diverses instances de participation</p>	<p>INSTITUER une représentation nationale des instances de démocratie participative territoriale au sein du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE)</p>
	<p>GENERALISER la représentation des instances de démocratie participative territoriale dans les Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER)</p>



LOGEMENT - Assurer l'accès de tous à un logement adapté à ses besoins et confortable

Propositions d'actions locales	Mesures d'organisation de l'Etat et des services
Définir et mettre en œuvre une politique locale du logement assurant un équilibre / une diversité dans le peuplement et dans l'offre géographique	CREER UN DROIT A l'accessibilité universelle dans le logement : Favoriser la recherche et expérimenter
	DONNER aux instances locales un pouvoir accru pour définir leur politique de logement et la financer METTRE EN ŒUVRE de conventions entre l'Etat et les délégataires de l'aide à la pierre définissant les responsabilités de chacun, donnant aux délégataires des pouvoirs élargis et une plus grande liberté de choix pour des solutions adaptées localement. . négociation d'un quota de logements bénéficiant d'une aide fiscale . répartition libre des financements (détermination de la part de financements PLAI, construction neuve /réhabilitation...) . déconstruction de logements locatifs sociaux...
FAIRE de la rénovation des quartiers d'habitat social une priorité absolue	ETENDRE la fonction de chef de projets ANRU à tous les quartiers d'habitat social dans les agglomérations Mise en place systématique dans les agglomérations, avec l'appui de l'Etat, d'un responsable chargé de coordonner les projets dans tous les domaines (logement, éducation, sécurité...).
	REDUIRE le nombre de logements locatifs sociaux (démolition ou transformation de leur usage) dans ces quartiers et en construire dans d'autres quartiers / communes
	SOUTENIR la réhabilitation des copropriétés (économies d'énergie et de charges, revaloriser les ensembles immobiliers) dans les quartiers d'habitat social
PERMETTRE une politique de peuplement cohérente par : . La création de centres intercommunaux d'action sociale . Des commissions intercommunales d'attributions de logements sociaux	RENDRE OBLIGATOIRE la création d'un centre intercommunal d'action sociale (CIAS) dans chaque entité intercommunale Ou la définition d'une politique sociale commune sur des sujets particuliers (déplacement, habitat, sport, culture...)
	AUTORISER les conventions directes CAF /CIAS sans devoir passer par une délibération de chaque commune
	MODIFIER la composition des commissions d'attribution des logements locatifs sociaux – que la présidence relève non plus du maire de la commune mais d'un élu représentant l'agglomération et garant de la mise en œuvre de la politique de peuplement
FAVORISER l'entretien des immeubles par les bailleurs privés ou sociaux	METTRE EN ŒUVRE un système d'amortissement des travaux d'amélioration des logements pour les bailleurs privés
ERADIQUER l'habitat indigne	INSCRIRE l'éradication de l'habitat indigne comme objectif comme prioritaire dans les politiques nationales et locales du logement
	CONTROLER ET IMPOSER les travaux de mise aux normes et appliquer les sanctions
	IMPOSER le « permis de louer » en définissant des règles de sécurité, de confort et d'isolation thermique
	DEVELOPPER l'accompagnement social à domicile
DEVELOPPER l'accessibilité universelle dans le logement	Favoriser la recherche et expérimenter



NUMERIQUE – Assurer l'accès de tous aux services numériques publics et privés dans de bonnes conditions = exigence démocratique (diffusion de l'info et du débat, des données publiques) et sociale (accès égalitaire aux droits) à côté de l'objectif économique de réduction des coûts publics et accroissement des gains privés)

Propositions d'actions locales	Mesures d'organisation de l'Etat et des services
ASSURER la couverture numérique homogène et complète du territoire national	DETAILLER des obligations de déploiement d'infrastructures permettant de favoriser l'accès au HD et THD dans les zones d'habitat et d'activités
	DEVELOPPER des moyens mobiles d'accès au numérique : bus connecté multi services publics
	RENDRE ACCESSIBLE à toutes les personnes âgées à domicile les OBJETS CONNECTES et solutions de téléassistance pour permettre leur maintien à domicile en sécurité
AMELIORER l'accès aux services numériques	FORMER en priorité les agents des services publics et collectivités locales aux outils numériques et à l'accompagnement des usagers
	ORGANISER ET PERMETTRE le déploiement de la télémédecine et des télé-soins sur les centralités pour améliorer l'accès aux soins pour tous
	ENCOURAGER le déploiement de services d'aide à la personne pour l'accompagnant des utilisateurs aux usages numériques (ex : La Poste)
FACILITER l'utilisation du numérique par le développement de la fonction de médiateur numérique et d'espaces publics numériques	FORMER et CREER des postes de médiateurs numériques
	SOUTENIR la création et le fonctionnement d'espaces publics numériques ou des espaces mobiles numériques multi services ou commerces multi services dont numérique (partenariat public privé) accessibles avec une couverture totale du territoire (zone rurale et urbaine)
	SUSCITER des initiatives d'accompagnement aux usages du numérique et d'aide à l'acquisition de matériels et outils numériques.
	DEDIER des personnels formés dans les administrations pour l'accompagnement à l'utilisation des bornes numériques d'accès aux services publics
	INSTALLER des « box numériques » dans les administrations , préservant la confidentialité des dossiers individuels (pouvoir s'asseoir et échanger avec un médiateur)
VEILLER à améliorer l'ergonomie des sites Internet des administrations.	RENDRE obligatoire – avant mise en ligne - les tests d'ergonomie des sites Internet des administrations par des usagers éloignés des usages courants du numérique et par des associations qui les accompagnent. Les évaluer et faire évoluer en pensant à l'utilisateur et en intégrant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap
	INSERER systématiquement un champ « libre expression » permettant aux usagers de faire part d'éventuels soucis d'accès, de saisie, ...
	CREER une vraie hotline qui soit multi services publics
Permettre le développement de solutions numériques améliorant le quotidien de chacun (administrations, citoyens, entreprises,...)	FACILITER les expérimentations à l'échelle d'un territoire en facilitant le droit à expérimentation et en le développant au profit des TPE et PME
	ETRE TRANSPARENT ET INFORMER sur les initiatives prises et les collectes de DONNEES ; respecter la vie privée et veiller à recueillir les consentements de chacun.



PRECARITE – Développer les synergies pour réduire la précarité et combattre la pauvreté

Propositions d'actions locales	Mesures d'organisation de l'Etat et des services
<p>FACILITER l'accès aux droits et aux services par la mise en place de guichets uniques de renseignements publics Et par la simplification de l'information sur les droits et les services. Et le développement des initiatives de soutien à la compréhension et à la rédaction des dossiers administratifs y compris sous forme numérique.</p>	<p>POURSUIVRE le soutien à la création de guichets uniques et MSAP (Maison de service au public) Et EXPERIMENTER des MSAP itinérantes pour aller au devant des individus</p>
	<p>INSTAURER une équité des territoires en matière d'information et d'accès aux services</p>
	<p>REVOIR la localisation des services publics suite à la création des communes nouvelles : dispersion/mutualisation des services afin de veiller à préserver l'accès aux services pour tous</p>
<p>GARANTIR l'égalité d'accès aux droits et la cohérence des politiques sociales sur un même territoire</p>	<p>SOUTENIR les intercommunalités pour favoriser la création de CIAS, la mutualisation des services</p>
	<p>VEILLER à la coordination des CCAS sur une même intercommunalité / un même bassin de vie – équité d'accès aux services</p>
	<p>REDONNER à l'Etat son rôle de pilote des différents dispositifs</p>
	<p>AMELIORER la visibilité des compétences de chaque échelon territorial</p>
	<p>AUTOMATISER l'ouverture des droits : Ex : Dites le nous une fois</p>
<p>ACCOMPAGNER des travailleurs-euses précaires et favoriser le retour à l'emploi en développant l'information sur les métiers et les entreprises, l'accès à la formation professionnelle, le soutien aux structures d'insertion, notamment par l'activité économique</p>	<p>VALORISER les métiers des secteurs à forte demande pour répondre aux besoins et aux demandes d'emploi Mise en adéquation des offres et des demandes d'emploi en valorisant Repenser l'information sur les métiers.</p>
	<p>SIMPLIFIER les mesures existantes trop nombreuses et trop complexes</p>
	<p>SOUTENIR l'économie sociale et solidaire</p>
	<p>DÉVELOPPER les moyens visuels pour faciliter l'accès à l'information</p>
	<p>OBLIGER les entreprises bénéficiaires du CICE à recruter et à accompagner les personnes éloignées de l'emploi CRÉER des passerelles entre les structures d'insertion et les entreprises ADAPTER les modalités de recrutement des personnes éloignées de l'emploi CRÉER des contrats spécifiques pour favoriser les recrutements des personnes éloignées de l'emploi.</p>
	<p>ETENDRE les expérimentations Zéro chômeurs</p>
	<p>ORGANISER des solutions d'autopartage des moyens de déplacement pour faciliter la mobilité (exemple des garages solidaires)</p>



<p>SOUTENIR des actions collectives publiques et privées de lutte contre les décrochages Notamment : contre le décrochage social : soutien des actions d'accompagnement collectif ; contre les décrochages scolaires et universitaires : répertorier les initiatives publiques et privées de soutien, informer sur les parcours non linéaires de formation permettant « une 2ème chance ».</p>	<p>SOUTENIR les services existants de prévention et de lutte contre le décrochage - Faire de ce soutien une priorité</p>
	<p>FAVORISER les passerelles, les parcours « 2e chance » pour ceux qui décrochent</p>
	<p>METTRE EN PLACE des structures d'accompagnement pour les jeunes en difficultés, en rupture sociale, sans ressources.</p>



2^{ème} thème - DEMOCRATIE ET CITOYENNETE

MOBILITE – Développer des SOLUTIONS DE MOBILITE pour tous et tous les usages sur les TERRITOIRES RURAUX et entre les TERRITOIRES URBAINS et ruraux, des solutions de MOBILITES DURABLE

Propositions d'actions locales	Mesures pour renforcer la démocratie et la citoyenneté, pour mieux mobiliser les acteurs, citoyens ?
<p>DEVELOPPER des INFRASTRUCTURES sécurisées pour les déplacements en VELO entre les lieux d'habitation et les lieux de travail et sécuriser l'existant</p> <p>(pour développer les usages de cette mobilité douce et vertueuse pour le CLIMAT et la SANTE des citoyens)</p>	<p>Encourager les collectivités locales à associer les citoyens-usagers locaux aux choix et définitions d'itinéraires et de modes de mobilité douce notamment le plan territorial vélo</p> <p>Formation des jeunes à l'usage quotidien sécurisé des vélos (écoles, lieux de loisir et sports)</p>
<p>Mettre en place une AGENCE DES MOBILITES</p> <p>(centralisation de l'information et gestion globale des mobilités sur un territoire (voiries, emplois, solidarités, santé, environnement, numérique, ...))</p> <p>Et CREER des RELAIS DE MOBILITES MULTI-MODAUX sur les centralités</p> <p>(accès à l'information sur les offres et à des offres alternatives à l'autosolisme)</p>	<p>RENDRE OBLIGATOIRE la concertation dans la procédure de mise en place du plan de déplacement avec les associations concernées notamment par le handicap</p> <p>SOUTENIR L'INSTAURATION d'une billetterie unique – ex : par Région - pour faciliter l'intermodalité pour les citoyens</p> <p>REDONNER confiance aux citoyens en renforçant le rôle de contrôle des services de l'Etat qui doivent veiller au respect des lois sur les mobilités (accessibilité) des moyens d'accompagnement des habitants ;</p>
<p>REAMENAGER le territoire pour réduire les déplacements (rapprochement logement / activités / services...)</p> <p>Bâtir un PLAN DE MOBILITE DURABLE OPPOSABLE</p>	<p>RENDRE OBLIGATOIRE l'association des citoyens à l'élaboration de ces plans de mobilité</p>
<p>Permettre le développement DE SOLUTIONS DE DEPLACEMENT ALTERNATIVES A LA VOITURE et de MOTORISATIONS DURABLES pour les voitures et les bus</p>	<p>ACCOMPAGNER les entreprises innovantes TPE et PME qui n'ont pas l'ingénierie en interne pour le montage et la rédaction des différents dossiers administratifs (subventions, expérimentations, etc.)</p>



EMPLOI – Améliorer les conditions d'accès des jeunes aux emplois proposés par les entreprises et les conditions de retour à l'emploi après une période de chômage de longue durée

Propositions d'actions locales	Mesures pour renforcer la démocratie et la citoyenneté, pour mieux mobiliser les acteurs, citoyens ?
<p>COORDONNER les acteurs de l'emploi en renforçant les liens éducation-formation-insertion-emploi dans le cadre d'un pilotage régional renforcé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les interfaces (stages, liens, tutorat...) - Développer l'apprentissage <p>Animer l'ECOSYSTEME « entreprises - employeurs-formation – recherche – financeurs - acteurs de l'insertion »</p> <p>Développer les actions communes Constat : cloisonnement important Education nationale, Pôle emploi, Région, Département, Métropole.</p>	<p>FAVORISER l'engagement associatif pour du parrainage, de l'interface</p>
	<p>ENCOURAGER le développement et la coordination de forums réguliers</p>
	<p>PERMETTRE la mobilisation par les acteurs locaux de « facilitateurs d'emploi » dans les quartiers et les micro-territoires</p>
<p>AGIR pour CHANGER LES REGARDS - sur les demandeurs d'emplois et les bénéficiaires de minima sociaux etc...) sur les offreurs d'emploi ; - entre acteurs (ex : l'éducation nationale et le patronat...) et LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS dans L'ACCES A L'EMPLOI</p>	<p>LUTTER contre les discriminations</p>
<p>DEVELOPPER dans les cursus de formation la connaissance des métiers et des emplois (ex d'outils : forum de l'emploi, visites de sites, échanges avec des professionnels, ...)</p>	<p>ENCOURAGER les porteurs de projets en co-pédagogie ENTREPRISE ENSEIGNEMENT – mobiliser de véritables écosystèmes avec les entreprises, les chercheurs d'emploi, les collectivités etc.</p>
	<p>PROMOUVOIR les outils numériques et les plateformes</p>
<p>AIDER A CREER DES PLATEFORMES NUMERIQUES efficaces – la donnée comme ressource territoriale – le TERRITOIRE INTELLIGENT DE L'EMPLOI</p>	<p>LAISSER EMERGER l'EXPERIMENTATION et l'INNOVATION SOCIALE : e-citoyenneté et emploi</p>
	<p>MOBILISER la société civile comme interface (associations, individus etc.)</p>



TRANSITION – Préserver la qualité de vie des habitants face aux changements climatiques

Propositions d'actions locales	Mesures pour renforcer la démocratie et la citoyenneté, pour mieux mobiliser les acteurs, citoyens ?
<p>ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE des politiques territoriales de transition écologique – Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)</p>	<p>S'APPUYER sur les ASSOCIATIONS et les soutenir dans leurs missions</p>
	<p>VEILLER A L'ASSOCIATION des citoyens à l'élaboration des PCAET – Pas que des techniciens</p>
	<p>PROPOSER ET ORGANISER une meilleure COMMUNICATION, plus transparente, dans des termes compréhensibles par le citoyen</p>
	<p>SOUTENIR les initiatives de type « ateliers publics d'urbanisme » (ex. Perpignan)</p>
<p>DEVELOPPER le droit à l'expérimentation en matière de réglementation (ex : politique de traitement des déchets, ...) et de financement (ex : mobilisation de l'épargne locale...).</p>	<p>CREER une INSTANCE DE CONCILIATION LOCALE ET CITOYENNE dans le but d'orienter les actions</p>
<p>ASSURER la diffusion nationale des initiatives locales innovantes en termes de méthodes et de solutions (économie d'énergie, mobilités alternatives, économie circulaire, en pédagogie du changement de comportement...) auprès des décideurs publics et privés, des associations, de la population.</p>	<p>PERMETTRE aux acteurs de communiquer sur leurs initiatives innovantes grâce à un financement dédié. Créer un Pôle spécifique</p>
	<p>INTEGRER dans les PROGRAMMES SCOLAIRES (du primaire au supérieur) une formation aux Economies d'Energie</p>
	<p>ENCOURAGER les comportements « économes » en énergie dans les établissements scolaires – ex : rémunération des Chefs d'établissements en conséquence</p>
<p>PRIORISER la rénovation énergétique du patrimoine existant, collectif et individuel, public et privé (industriels et entreprises), et adopter des financements adaptés avec une volonté d'efficacité, d'exemplarité et de justice sociale et fiscale.</p>	<p>DIFFUSER au grand public les actions des « points info énergie », déjà présents sur les territoires (ex. ALEC).</p>



DEMOCRATIE TERRITORIALE PARTICIPATIVE : Associer les citoyens aux processus d'élaboration des politiques publiques et des projets

Propositions d'actions locales	Mesures pour renforcer la démocratie et la citoyenneté, pour mieux mobiliser les acteurs, citoyens ?
<p>FAVORISER le développement de la démocratie participative dans les territoires.</p>	<p>MIEUX ORGANISER la possibilité pour les collectivités territoriales de recueillir l'avis des citoyens sur les sujets intéressant leur territoire ou leur quartier.</p>
	<p>RENFORCER ET ETENDRE la possibilité donnée aux citoyens de s'exprimer dans un cadre participatif sur les politiques intéressant leur territoire : avis sur les projets et évaluation des décisions.</p> <ul style="list-style-type: none"> . de façon ponctuelle sous la forme de débats (publics, numériques) et/ou de consultations (ex : conférence citoyenne, jury citoyen, referendum local, ...) . de façon permanente en mobilisant plus et mieux les instances de démocratie participative existantes ou à créer (ex : Conseils de développement).
	<p>ANTICIPER les décisions pour laisser le temps de l'expression organisée des citoyens : CONSULTER les habitants très en amont des projets.</p>
	<p>REINVENTER la proximité à l'issue des regroupements de communes : INCITER à la mise en place d'instances de démocratie participative.</p>
<p>VEILLER à l'application par les collectivités de la législation relative aux instances de démocratie participative dans les territoires et les quartiers.</p>	<p>VEILLER à ce que les collectivités territoriales s'appuient sur leurs instances consultatives - expression de la société civile dans sa diversité et aptes à contribuer de façon organisée et permanente au débat public et contradictoire entre les citoyens et avec eux - pour préparer la décision publique et participer à son évaluation</p>
	<p>EVALUER l'impact des instances de démocratie participative après quelques années</p>
	<p>VEILLER à ETABLIR un dialogue permanent et constructif des élus et de leurs services avec les instances consultatives</p>
	<p>VEILLER à ce que soient véritablement pris en considération par les élus, des avis émis lors de saisines ou d'auto saisines d'instances consultatives et que soit indiqué la suite qui leur est réservée</p>
	<p>FAVORISER la diffusion - vulgarisation des travaux des instances de démocratie participative vers tous les publics (leur donner les moyens nécessaires)</p>
<p>CREER des passerelles / des liens entre les diverses instances de participation</p>	<p>CONFRONTER à l'échelon d'une région les attentes des citoyens de différents territoires pour identifier les enjeux particuliers, les intérêts communs et les coopérations potentielles</p>
	<p>FAIRE EMERGER au niveau national une expression du vécu des citoyens des territoires et de leurs attentes</p>
	<p>MODIFIER si nécessaire la répartition de la représentation au sein des CESER et du CESE</p>



LOGEMENT - Assurer l'accès de tous à un logement adapté à ses besoins et confortable

Propositions d'actions locales	Mesures pour renforcer la démocratie et la citoyenneté, pour mieux mobiliser les acteurs, citoyens ?
Définir et mettre en œuvre une politique locale du logement assurant un équilibre / une diversité dans le peuplement et dans l'offre géographique	PROMOUVOIR une véritable concertation (et pas seulement une information) lors de la définition des politiques locales.
	FAIRE PARTICIPER au débat des acteurs souvent peu présents : citoyens, syndicats de copropriété, associations, collectifs d'habitants...
FAIRE de la rénovation des quartiers d'habitat social une priorité absolue	ASSOCIER les habitants au plus tôt dans le processus de rénovation des quartiers
	MOBILISER les habitants sur des projets précis et concrets en s'appuyant sur des associations et sur des personnes motivées
	ELARGIR le débat à des acteurs peu présents tels que les copropriétaires souvent modestes dans ces quartiers
PERMETTRE une politique de peuplement cohérente par : . La création de centres intercommunaux d'action sociale . Des commissions intercommunales d'attributions de logements sociaux	ASSOCIER les habitants et associations pour la définition des actions à conduire
	GENERALISER LES COMITES D'USAGERS DANS LES CCAS
FAVORISER l'entretien des immeubles par les bailleurs privés ou sociaux	INFORMER de l'intérêt des travaux pour le propriétaire
	INFORMER les bailleurs et les associations de locataires - Enquêtes de satisfaction
ERADIQUER l'habitat indigne	INFORMER les habitants sur le « permis de louer » et son ajout au bail
	INFORMER les bailleurs et les professionnels (notaires, agents immobiliers...) sur le « permis de louer »
DEVELOPPER l'accessibilité universelle dans le logement	Co-construire avec les associations, les experts, handicapés



NUMERIQUE – Assurer l'accès de tous aux services numériques publics et privés dans de bonnes conditions = exigence démocratique (diffusion de l'info et du débat, des données publiques) et sociale (accès égalitaire aux droits) à côté de l'objectif économique de réduction des coûts publics et accroissement des gains privés)

Propositions d'actions locales	Mesures pour renforcer la démocratie et la citoyenneté, pour mieux mobiliser les acteurs, citoyens ?
ASSURER la couverture numérique homogène et complète du territoire national	CARTOGRAPHIER et AFFICHER l'état des lieux de la couverture HD et THD des territoires et le calendrier de mise en service
	PERMETTRE le développement d'activités professionnelles sur tout le territoire national – rural, péri-urbain, urbain - grâce à une bonne couverture réseau et l'accès au télétravail
	PERMETTRE l'utilisation pour tous des objets connectés – notamment pour les personnes vieillissantes en situation de précarité ou de pauvreté afin de faciliter le maintien à domicile
AMELIORER l'accès aux services numériques	SOUTENIR et VALORISER l'action des associations pour l'accompagnement aux usages du numérique
	EFFECTUER les mesures d'impact social et économique de la numérisation de services publics
	FAIRE des appels à projets auprès de fondations et d'associations pour l'amélioration de l'accès aux services numériques pour tous
FACILITER l'utilisation du numérique par le développement de la fonction de médiateur numérique et d'espaces publics numériques	
VEILLER à améliorer l'ergonomie des sites Internet des administrations.	ADAPTER ET SIMPLIFIER les solutions numériques au public cible (pas plus de fonctionnalités que le réel besoin de l'utilisateur)
Permettre le développement de solutions numériques améliorant le quotidien de chacun (administrations, citoyens, entreprises,...)	Faciliter l'accès aux aides en dessous d'un certain seuil pour les entreprises innovantes TPE et PME qui n'ont pas l'ingénierie en interne pour le montage et la rédaction des différents dossiers administratifs (dossiers de subventions, droit à l'expérimentation,...) (en distinction des grands comptes qui ont toutes les équipes en interne)
	Constituer des comités éthiques locaux pour valider les expérimentations à l'échelle d'un territoire qui valideront et contrôleront les programmes demandant des subventions publiques et dont les décisions seront opposables. Sanctions administratives et financières possibles (remboursement de la subvention perçue, contentieux CNIL,...)
	Soutenir le déploiement de projets numériques intergénérationnels de partage de connaissances



PRECARITE – Développer les synergies pour réduire la précarité et combattre la pauvreté

Propositions d'actions locales	Mesures pour renforcer la démocratie et la citoyenneté, pour mieux mobiliser les acteurs, citoyens ?
<p>FACILITER l'accès aux droits et aux services par la mise en place de guichets uniques de renseignements publics Et par la simplification de l'information sur les droits et les services. Et le développement des initiatives de soutien à la compréhension et à la rédaction des dossiers administratifs y compris sous forme numérique.</p>	<p>SOUTENIR les associations proposant de la médiation numérique pour l'accès aux droits et aux services publics</p> <p>EXIGER la participation des citoyens et les rendre acteurs pour la simplification des documents administratifs</p>
<p>GARANTIR l'égalité d'accès aux droits et la cohérence des politiques sociales sur un même territoire</p>	
<p>ACCOMPAGNER des travailleurs-euses précaires et favoriser le retour à l'emploi en développant l'information sur les métiers et les entreprises, l'accès à la formation professionnelle, le soutien aux structures d'insertion, notamment par l'activité économique</p>	<p>PROPOSER un accompagnement pour rendre la personne en précarité actrice de sa propre vie, plutôt que l'assistance qui accentue la dépendance</p> <p>PROPOSER un accompagnement des personnes en difficultés, en situation de précarité, par des jeunes en formation afin de favoriser la mixité sociale</p>
<p>SOUTENIR des actions collectives publiques et privées de lutte contre les décrochages Notamment : contre le décrochage social : soutien des actions d'accompagnement collectif ; contre les décrochages scolaires et universitaires : répertorier les initiatives publiques et privées de soutien, informer sur les parcours non linéaires de formation permettant « une 2ème chance ».</p>	<p>DEVELOPPER des missions de services civique afin d'accompagner les personnes éloignées de la vie professionnelle et sociale - mise en relation avec les jeunes.</p> <p>FAVORISER les liens entre enseignants et éducateurs sportifs car le sport peut permettre de détecter des difficultés pouvant conduire à l'échec scolaire. Le sport peut aussi aider à motiver, redonner confiance, retisser des liens avec les autres</p> <p>DEVELOPPER le parrainage de proximité</p> <p>CREER un service civique pour les plus anciens, un service civique d'expérience.</p>



3^{ème} thème - TRANSITION ECOLOGIQUE

MOBILITE – Développer des SOLUTIONS DE MOBILITE pour tous et tous les usages sur les TERRITOIRES RURAUX et entre les TERRITOIRES URBAINS et ruraux, des solutions de MOBILITES DURABLE

Propositions d'actions locales	Mesures pour que la proposition facilite, accélère, les changements de comportements et l'adaptation au changement climatique
<p>DEVELOPPER des INFRASTRUCTURES sécurisées pour les déplacements en VELO entre les lieux d'habitation et les lieux de travail et sécuriser l'existant</p> <p>(pour développer les usages de cette mobilité douce et vertueuse pour le CLIMAT et la SANTE des citoyens)</p>	<p>RENFORCER dans le Plan national Vélo les moyens dédiés à la sécurisation des voies cyclables et la création de nouvelles – y compris les infrastructures de stockage sécurisées des vélos,</p> <p>IMPOSER aux opérateurs de transport et gestionnaires de parcs immobiliers l'obligation d'accueil sécurisé pour les vélos</p> <p>AJUSTER le code de la route aux nouveaux modes de déplacement</p>
<p>Mettre en place une AGENCE DES MOBILITES</p> <p>(centralisation de l'information et gestion globale des mobilités sur un territoire (voiries, emplois, solidarités, santé, environnement, numérique, ...))</p> <p>Et CREER des RELAIS DE MOBILITES MULTI-MODAUX sur les centralités (accès à l'information sur les offres et à des offres alternatives à l'auto solisme)</p>	<p>FAIRE des campagnes nationales de sensibilisation aux effets des différents modes de mobilités sur l'environnement pour que les citoyens prennent conscience de l'impact de leurs usages en matière de mobilité et agir en conséquence.</p> <p>ENCOURAGER le ferroutage pour le transport de marchandise et mettre en place des plateformes de stockage de marchandises en périphérie des agglomérations</p>

TRANSITION – Préserver la qualité de vie des habitants face aux changements climatiques

Mesures
ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE des politiques territoriales de transition écologique – Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
DEVELOPPER le droit à l'expérimentation en matière de réglementation (ex : politique de traitement des déchets, ...) et de financement (ex : mobilisation de l'épargne locale...).
ASSURER la diffusion nationale des initiatives locales innovantes en termes de méthodes et de solutions (économie d'énergie, mobilités alternatives, économie circulaire, en pédagogie du changement de comportement...) auprès des décideurs publics et privés, des associations, de la population.
Récompenser les bons comportements avec un système de bonus-malus
PRIORISER la rénovation énergétique du patrimoine existant, collectif et individuel, public et privé (industriels et entreprises), et adopter des financements adaptés avec une volonté d'efficacité, d'exemplarité et de justice sociale et fiscale.



DEMOCRATIE TERRITORIALE PARTICIPATIVE : Associer les citoyens aux processus d'élaboration des politiques publiques et des projets

Propositions d'actions locales	Mesures pour que la proposition facilite, accélère, les changements de comportements et l'adaptation au changement climatique
FAVORISER le développement de la démocratie participative dans les territoires.	<p>DEVELOPPER le recours aux démarches participatives et aux consultations citoyennes pour discuter et évaluer les choix écologiques des collectivités ayant un fort impact sur la vie quotidienne des habitants (ex : sources d'énergie alternatives, mobilité,...)</p> <p>DEVELOPPER les consultations citoyennes dans le domaine des décisions concernant la transition écologique</p>
VEILLER à l'application par les collectivités de la législation relative aux instances de démocratie participative dans les territoires et les quartiers.	CONSIDERER que les instances territoriales de démocratie participatives doivent être saisies pour avis en matière de transition écologique non seulement lorsque la réglementation actuelle le prévoit (ex: Plan Climat Air Energie Territorial, Schéma de Cohérence Territoriale, ...) mais également lorsque cette transition génère un impact local important et suscite une demande des citoyens
DEVELOPPER les consultations citoyennes dans le domaine des décisions concernant la transition écologique	ABORDER dans le cours de débats contradictoires entre et avec les citoyens la question des différents niveaux de responsabilités d'engagement et de comportement collectifs et individuels impliqués dans la transition écologique.

LOGEMENT - Assurer l'accès de tous à un logement adapté à ses besoins et confortable

Propositions d'actions locales	Mesures pour que la proposition facilite, accélère, les changements de comportements et l'adaptation au changement climatique
Définir et mettre en œuvre une politique locale du logement assurant un équilibre / une diversité dans le peuplement et dans l'offre géographique	<p>DEFINIR des objectifs ambitieux en matière énergétique, déclinés localement et mettre en place un processus global avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> . un diagnostic énergétique systématique . un lieu de centralisation des demandes d'interventions (techniques, financières...) . un financement cohérent (une seule demande de financement, des aides adaptées)
FAIRE de la rénovation des quartiers d'habitat social une priorité absolue	<p>INTEGRER dans toutes opérations de rénovation des quartiers d'habitat social :</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'amélioration énergétique des logements, . les questions de mobilité (déplacements doux, circulation apaisée) . L'information, la formation, la communication permanente auprès des habitants. . la réalisation d'actions concrètes : le tri des déchets, la mise en place de composteurs, le chauffage urbain <p>VALORISER les actions de rénovation des quartiers d'habitat social réalisées</p>
PERMETTRE une politique de peuplement cohérente par : <ul style="list-style-type: none"> . La création de centres intercommunaux d'action sociale . Des commissions intercommunales d'attributions de logements sociaux 	<p>METTRE EN OEUVRE des actions pour lutter contre la précarité énergétique (qui touche les plus modestes)</p> <p>METTRE EN OEUVRE un accompagnement spécifique des personnes modestes (notamment des propriétaires) pour réaliser les projets de rénovation énergétique</p> <p>DEVELOPPER des solutions de mobilité économes en énergie</p>



FAVORISER l'entretien des immeubles par les bailleurs privés ou sociaux	VEILLER à un entretien régulier du patrimoine pour garantir l'efficacité des travaux d'économie d'énergie ou de production d'énergies renouvelables
ERADIQUER l'habitat indigne	INTEGRER dans le permis de louer un diagnostic énergétique

NUMERIQUE – Assurer l'accès de tous aux services numériques publics et privés dans de bonnes conditions = exigence démocratique (diffusion de l'info et du débat, des données publiques) et sociale (accès égalitaire aux droits) à côté de l'objectif économique de réduction des coûts publics et accroissement des gains privés)

Propositions d'actions locales	Mesures pour que la proposition facilite, accélère, les changements de comportements et l'adaptation au changement climatique
ASSURER la couverture numérique homogène et complète du territoire national	PERMETTRE le télétravail et les visioconférences, télésoins,... pour réduire les déplacements en permettant, par une bonne couverture du territoire
AMELIORER l'accès aux services numériques	MUTUALISER les moyens numériques et notamment au sein de commerces multi services
Permettre le développement de solutions numériques améliorant le quotidien de chacun (administrations, citoyens, entreprises,...)	INTEGRER l'éco-conception lorsque la solution et ses finalités le permettent (site web, objet connecté, ...)

PRECARITE – Développer les synergies pour réduire la précarité et combattre la pauvreté

Propositions d'actions locales	Mesures pour que la proposition facilite, accélère, les changements de comportements et l'adaptation au changement climatique
ACCOMPAGNER des travailleurs-euses précaires et favoriser le retour à l'emploi en développant l'information sur les métiers et les entreprises, l'accès à la formation professionnelle, le soutien aux structures d'insertion, notamment par l'activité économique	FORMER les travailleurs en précarité et personnes en difficulté aux métiers dans le champs de la transition écologique et climatique, ceci passe par le numérique



4^{ème} thème - FISCALITE / DEPENSES PUBLIQUES

MOBILITE – Développer des SOLUTIONS DE MOBILITE pour tous et tous les usages sur les TERRITOIRES RURAUX et entre les TERRITOIRES URBAINS et ruraux, des solutions de MOBILITES DURABLE

Propositions d'actions locales	Mesures pour financer les propositions
<p>DEVELOPPER des INFRASTRUCTURES sécurisées pour les déplacements en VELO entre les lieux d'habitation et les lieux de travail et sécuriser l'existant</p> <p>(pour développer les usages de cette mobilité douce et vertueuse pour le CLIMAT et la SANTE des citoyens)</p>	<p>ORIENTER une part de la fiscalité à but environnemental (TIPP, taxe carbone,...) et les amendes liées au code de la route vers les projets collectifs territoriaux</p> <p>CREER une incitation fiscale à l'achat d'un vélo</p>
<p>Mettre en place une AGENCE DES MOBILITES (centralisation de l'information et gestion globale des mobilités sur un territoire (voiries, emplois, solidarités, santé, environnement, numérique, ...)</p> <p>Et CREER des RELAIS DE MOBILITES MULTI-MODAUX sur les centralités (accès à l'information sur les offres et à des offres alternatives à l'autosolisme)</p>	<p>SUBVENTIONNER des projets globaux en cohérence avec les usages des acteurs territoriaux (habitants, entreprises, administrations,...).</p> <p>DEDIER des financements pour aider les collectivités locales et associations à investir dans un parc de « solutions alternatives - test » à la voiture pour que les citoyens puissent essayer les solutions adaptées à leurs déplacements.</p>
<p>Permettre le développement DE SOLUTIONS DE DEPLACEMENT ALTERNATIVES A LA VOITURE et de MOTORISATIONS DURABLES pour les voitures et les bus</p>	<p>FINANCER la recherche et aider les entreprises innovantes en matière de mobilités durables</p>

EMPLOI – Améliorer les conditions d'accès des jeunes aux emplois proposés par les entreprises et les conditions de retour à l'emploi après une période de chômage de longue durée

Propositions d'actions locales	Mesures pour financer les propositions
<p>COORDONNER les acteurs de l'emploi en renforçant les liens éducation-formation-insertion-emploi dans le cadre d'un pilotage régional renforcé - Favoriser les interfaces (stages, liens, tutorat...) - Développer l'apprentissage</p> <p>Animer l'ECOSYSTEME « entreprises - employeurs-formation – recherche – financeurs - acteurs de l'insertion »</p> <p>Développer les actions communes</p>	<p>EXONERER de charges sociales les entreprises qui favorisent l'embauche de jeunes et de seniors</p>
	<p>DONNER LES MOYENS d'agir ensemble</p>
	<p>FAIRE EVOLUER les outils juridiques pour co-financer les actions</p>
	<p>ARRETER le soutien financier aux formations sans débouchés.</p>
	<p>FINANCER des réseaux d'acteurs et d'entreprises pour l'emploi.</p>
	<p>FACILITER le développement des clauses sociales. Un regard plus attentif de l'Etat sur ce dispositif.</p>



Constat : cloisonnement important Education nationale, Pôle emploi, Région, Département, Métropole.	Remettre à plat la hiérarchie des salaires - Ex. Monde médical.
AGIR pour CHANGER LES REGARDS - sur les demandeurs d'emplois et les bénéficiaires de minima sociaux etc...) sur les offreurs d'emploi ; - entre acteurs (ex : l'éducation nationale et le patronat...) et LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS dans L'ACCES A L'EMPLOI	FINANCER plus d'emplois francs – amplifier l'action
DEVELOPPER dans les cursus de formation la connaissance des métiers et des emplois (ex d'outils : forum de l'emploi, visites de sites, échanges avec des professionnels, ...)	FINANCER la formation des professionnels de l'éducation et de l'orientation à la connaissance de l'entreprise et des métiers (stages en entreprise etc.)

TRANSITION – Préserver la qualité de vie des habitants face aux changements climatiques

Propositions d'actions locales	Mesures pour financer les propositions
ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE des politiques territoriales de transition écologique – Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	CREER des fonds régionaux pour la transition écologique : MOBILISER l'épargne des habitants au niveau régional - confier aux Régions le soin de mobiliser l'épargne locale
	METTRE EN PLACE des financements conditionnels.
	« RECOMPENSER » les collectivités exemplaires : modulation de la dotation d'Etat
	DEDIER des conventions et des financements adaptés pour faciliter et soutenir le déploiement des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)
DEVELOPPER le droit à l'expérimentation en matière de réglementation (ex : politique de traitement des déchets, ...) et de financement (ex : mobilisation de l'épargne locale...).	Favoriser le déplacement de « l'épargne livret locale » vers des « Fonds Energie » (économies ou énergies renouvelables) par des dispositions fiscales attractives
ASSURER la diffusion nationale des initiatives locales innovantes en termes de méthodes et de solutions (économie d'énergie, mobilités alternatives, économie circulaire, en pédagogie du changement de comportement...) auprès des décideurs publics et privés, des associations, de la population.	RENDRE Visible et traçable les taxes permettant de financer la transition écologique / ASSURER un retour de ces taxes pour une action locale, dans une démarche de concertation et de transparence
	MODULER les taxes locales en fonction des efforts réalisés par les entreprises.
PRIORISER la rénovation énergétique du patrimoine existant, collectif et individuel, public et privé (industriels et entreprises), et adopter des financements adaptés avec une volonté d'efficacité, d'exemplarité et de justice sociale et fiscale.	Accompagner financièrement à la rénovation énergétique des logements dans le but ensuite d'instaurer un système de bonus/malus à la manière du marché de l'automobile.
	CREER un fond d'investissement afin d'étaler sur une longue durée les remboursements des travaux de rénovation énergétique des logements.



DEMOCRATIE TERRITORIALE PARTICIPATIVE : Associer les citoyens aux processus d'élaboration des politiques publiques et des projets

Propositions d'actions locales	Mesures pour financer les propositions
FAVORISER le développement de la démocratie participative dans les territoires.	ASSURER le financement des dépenses liées au renforcement de la démocratie participative territoriale en identifiant les économies générées par une pertinence accrue de décisions mieux comprises et appropriées à l'issue d'un débat préalable ou d'une évaluation finale par des citoyens experts d'usage
	OBTENIR une meilleure utilisation des ressources publiques et une meilleure efficacité de fonctionnement par le recueil d'un avis éclairé des habitants préalablement à l'engagement d'une dépense ou à la fixation d'une tarification ou d'un taux d'imposition
VEILLER à l'application par les collectivités de la législation relative aux instances de démocratie participative dans les territoires et les quartiers.	PRENDRE EN COMPTE l'économie générée aujourd'hui par la mise à disposition des décideurs publics d'une prestation gratuite et de qualité compte tenu du caractère bénévole de l'expertise apportée par les membres des instances participatives locales.

LOGEMENT - Assurer l'accès de tous à un logement adapté à ses besoins et confortable

Propositions d'actions locales	Mesures pour financer les propositions
Définir et mettre en œuvre une politique locale du logement assurant un équilibre / une diversité dans le peuplement et dans l'offre géographique	REDEPLOYER les aides financières actuelles prioritairement et essentiellement vers les logements existants pour viser en particulier les économies d'énergie
FAIRE de la rénovation des quartiers d'habitat social une priorité absolue	REDEPLOYER les aides existantes au profit de l'habitat existant
	MOBILISER des aides parfois sous utilisées (aides européennes en particulier)
	ASSURER UN FINANCEMENT DURABLE dans le temps (au moins 5ans) pour donner de la visibilité et laisser le temps aux professionnels et particuliers de l'assimiler
	REGROUPER des aides et en faire des systèmes cohérents
FAVORISER l'entretien des immeubles par les bailleurs privés ou sociaux	METTRE EN ŒUVRE un système d'amortissement des travaux d'amélioration des logements pour les bailleurs privés qui viendrait remplacer les différentes aides existantes pour les propriétaires et notamment les aides fiscales
	SUPPRIMER les différentes taxes affectant les bailleurs sociaux et remplacer par un impôt société
	REVENIR à un taux de TVA à 5,5 % au lieu de 10%
ERADIQUER l'habitat indigne	INTEGRER dans le permis de louer un diagnostic énergétique
	ATTRIBUER des aides spécifiques aux propriétaires (prêts longs si nécessaire)



	ACCORDER un Préfinancement des aides (tiers financement)
	ACCORDER des prêts bonifiés pour le rachat par la collectivité ou un bailleur du ou des logements en cas de défaillance du propriétaire
DEVELOPPER l'accessibilité universelle dans le logement	Appliquer une TVA réduite

NUMERIQUE – Assurer l'accès de tous aux services numériques publics et privés dans de bonnes conditions = exigence démocratique (diffusion de l'info et du débat, des données publiques) et sociale (accès égalitaire aux droits) à côté de l'objectif économique de réduction des coûts publics et accroissement des gains privés)

Propositions d'actions locales	Mesures pour financer les propositions
ASSURER la couverture numérique homogène et complète du territoire national	DEVELOPPER DES PARTENARIATS public-privé : Chercher dans la construction de partenariats avec les acteurs privés locaux, nationaux et internationaux du web ayant intérêt à ce que les usagers aient un accès THD
	AFFECTER aux territoires et à leurs acteurs une part des nouvelles taxes sur les GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon)
	ORIENTER les pénalités de la CNIL dans le déploiement du numérique et le soutien aux projets de développement des territoires via le numérique
AMELIORER l'accès aux services numériques	SOUTENIR les acteurs publics et privés porteurs de projet pour lutter contre les inégalités liées à la transition numérique en leur attribuant une partie des ressources issues des nouvelles taxes liées au numérique
	Compenser la fermeture d'un service public par une indemnisation partielle d'acteurs de terrain qui assurerait la pérennité de l'accès au service pour les usagers
	AFFECTER aux territoires et à leurs acteurs une part des nouvelles taxes sur les GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon)
	SOUTENIR les actions des mutuelles et autres acteurs dans le développement de solutions sur l'habitat évolutif et le maintien des personnes à domicile en sécurité par des subventions ciblées pour les territoires ruraux ou les personnes précaires
FACILITER l'utilisation du numérique par le développement de la fonction de médiateur numérique et d'espaces publics numériques	Faciliter les partenariats publics privés pour faciliter l'accès au numérique : commerces,... Service civique orienté sur le soutien au déploiement du numérique
VEILLER à améliorer l'ergonomie des sites Internet des administrations.	L'Etat en tant que de donneur d'ordre : Inscription dans le cahier des charges des projets financés : clair sur les attentes d'ergonomie, SAV
Permettre le développement de solutions numériques améliorant le quotidien de chacun (administrations, citoyens, entreprises,...)	AFFECTER aux territoires et à leurs acteurs une part des nouvelles taxes sur les GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon)
	FINANCER la recherche et aider les entreprises innovantes qui respecteront des engagements éthiques et notamment en matière de protection des données personnelles.
	ORIENTER les pénalités de la CNIL dans le déploiement du numérique et le soutien aux projets de développement des territoires via le numérique



PRECARITE – Développer les synergies pour réduire la précarité et combattre la pauvreté

Propositions d'actions locales	Mesures pour financer les propositions
<p>GARANTIR l'égalité d'accès aux droits et la cohérence des politiques sociales sur un même territoire</p>	<p>CREER des financements intercommunaux Cofinancements dans le cadre d'appels à projets</p>
	<p>INCITER à la péréquation des ressources communales</p> <p>UNIFIER les aides financières</p> <p>REVOIR les critères de répartition des ressources</p>
	<p>ACCOMPAGNER des travailleurs-euses précaires et favoriser le retour à l'emploi en développant l'information sur les métiers et les entreprises, l'accès à la formation professionnelle, le soutien aux structures d'insertion, notamment par l'activité économique</p>
<p>RENFORCER le pacte de croissance annoncé pour le secteur ESS</p>	
<p>BONIFIER les structures pour faciliter l'accès aux services, des plus fragiles</p>	
<p>ASSOCIER le bénéfice du CICE à une contrepartie en matière d'accompagnement social.</p>	
<p>SOUTENIR des actions collectives publiques et privées de lutte contre les décrochages Notamment : contre le décrochage social : soutien des actions d'accompagnement collectif ; contre les décrochages scolaires et universitaires : répertorier les initiatives publiques et privées de soutien, informer sur les parcours non linéaires de formation permettant « une 2ème chance ».</p>	<p>REFONDER le système budgétaire demandé par la Cour des Comptes pour le financement du service civique tout en SOUTENANT ce budget</p>
	<p>IMPLIQUER financièrement l'État et les acteurs concernés (collectivités territoriales...)</p>





CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
loire angers

83, rue du Mail – BP 80011 – 49020 ANGERS CEDEX 02
Tel. 02 41 05 51 81

conseil-dev-loire.angers.fr

[facebook.com/AngersCD](https://www.facebook.com/AngersCD) // twitter.com/AngersCD